

Relevé de décisions du Bureau du Vendredi 13 Janvier 2017

Présents :- Alain Bonnineau - Jean Luc Boussard - Nicolas Derche - Philippe Desmoulins-Lebeault - Corinne Knaff - Christine Moucazambo - Laurent Richier - Willy Rozenbaum

Excusés : Blandine Bottala-Piretta - Raphaëlle Di Palma

Invité : Bernard Bassama

Secrétaire de séance : Evelyne Sol

Ordre du jour :

1. Règlement intérieur de l'inter Corevih ;
2. Préparation du renouvellement du comité du Corevih ;
3. Questions diverses

Documents remis sur table :

- ✓ compte rendu de la réunion relative à la fiche action 11 du COM intitulée « Comité inter Corevih IDF »
- ✓ fiche de recueil de dysfonctionnement de l'accès aux droits et aux soins des migrants VIH

1. Règlement intérieur de l'inter Corevih

La proposition du Corevih Est portant sur la représentativité des TEC dans la composition du GT ainsi que la représentativité de l'AP-HP en la personne de Mme Geffrier a été acceptée.

Ce qui est prévu :

- Rédaction du règlement intérieur inter Corevih d'ici la fin de l'année ;
- Réfléchir à une mutualisation des ressources des Corevih ;
- Chaque Corevih doit désigner trois membres pour faire partie du Comité inter Corevih – se proposent : Alain Bonnineau, Jean Luc Boussard et Nicolas Derche
- Proposition de mutualisation : le site internet avec un onglet par Corevih – offre de formations dans un catalogue commun

2. Préparation du renouvellement du Comité du Corevih

Rappel des points principaux de la réunion ARS Corevih sur le renouvellement

Concernant le collège 3 : pas de procédure spécifique pour la désignation des représentants des usagers :

- Tout candidat doit être membre d'une structure ou d'une association. L'association doit posséder un agrément de représentants des usagers ;

Pour le renouvellement, une attention particulière sera portée à la participation du candidat au sein des diverses activités du comité (séance plénière, commissions, participation aux activités ponctuelles du Corevih Est) ;

Le nouveau décret des Corevih est toujours en attente. Ce qui est sûr au sujet du renouvellement : 30 à 50 titulaires seront nommés; sans obligation de suppléance

Christine demande aux membres présents de faire le point avec leur structure respective afin de susciter des candidatures et d'informer leurs réseaux partenaires. Par ailleurs, Christine et Blandine vont se charger de rencontrer les associations afin de leur expliquer ce qu'est le Corevih et les inciter à se porter candidat. Le RESPADD (réseau de prévention des addictions) a émis le souhait de se porter candidat.

Le coordonnateur fera régulièrement le point sur les candidatures avec l'ARS et transmettra les remarques du Bureau.

Le Bureau émet plusieurs suggestions :

- Favoriser les acteurs de proximité
- Favoriser les acteurs en lien avec la santé sexuelle
- Intégrer des chercheurs en sciences sociales.

Le président évoque l'éventualité de sa succession. Il rappelle les missions de la Présidence:

[Texte]

- Responsable hiérarchique du personnel du Corevih ;
- S'assurer que les décisions prises lors des réunions des différentes commissions soient bien mises en œuvre ;
- Représentation du Corevih dans les négociations avec l'hôpital siège, l'ARS, et autres réunions au niveau national.

A ce titre, une bonne connaissance du fonctionnement de l'hôpital et une bonne connaissance des enjeux du recueil de données sont des atouts importants.

Une fois le Bureau et le Président élus, il serait judicieux d'organiser un séminaire avec les membres du bureau et les pilotes des commissions afin d'élaborer une feuille de route avec des axes de travail qui sera à valider lors de la première séance plénière du nouveau comité. Ces axes de travail pourront aussi nourrir le prochain COM de l'inter Corevih. Pour rappel, le premier séminaire de ce genre avait été préparé sur la base d'un bilan interne de l'activité réalisé par la coordinatrice en lien avec la chargée de mission en santé publique et le séminaire avait été co-animé par un intervenant extérieur (l'institut Renaudot). L'intervention de ce tiers avait été particulièrement appréciée par l'ensemble du bureau.

Les axes à renforcer sur des actions inter Corevih pourraient être : précarité et médiation – santé sexuelle. Difficile pour les Corevih de trouver leur place dans la Stratégie nationale de la santé sexuelle et reproductive, dans laquelle apparaissent le VIH et les IST. Difficile également de se projeter clairement au risque de changements à venir avec les prochaines élections présidentielles et législatives.

3. Questions diverses

- ✓ L'impression et la diffusion de la brochure « Santé sexuelle des PVVIH » élaborée par Corevih Nord dans le cadre de l'inter Corevih n'avaient pas été prévues dans le projet initial. Le Corevih Est a donc pris l'initiative d'en imprimer 15000 exemplaires pour la file active de son territoire;
- ✓ Mr Desmoulins Lebeault transmet la position de l'UNAF concernant la campagne de prévention VIH 2016 de Santé Publique France. L'association a recueilli les plaintes des familles qui ont été heurtées par le visuel et le message. Ces derniers n'ont pas été jugés appropriés notamment dans le cadre d'une campagne publique visible par de jeunes enfants. Un débat entre les membres du bureau a eu lieu ; la majorité des membres étant favorables à cette campagne qui prend en compte un public particulièrement exposé d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et parmi lesquels certains ne se définissent pas comme étant homosexuels ; d'où la pertinence d'une diffusion grand public.
- ✓ Point Nadis : ce logiciel de dossier patient informatisé est installé sur l'ensemble des établissements du Corevih depuis quelques années. Les données épidémiologiques de ce logiciel sont transférées dans un logiciel Domevih, géré par l'INSERM.
Le récent rachat de Nadis pose la question des nouvelles conditions tarifaires d'utilisation de cet outil. Le siège de l'APHP est en charge du pilotage du dossier.. Parallèlement à l'aboutissement des négociations, le COREVIH Est à apporter un soutien financier au COREVIH Sud pour couvrir les dépenses liées à l'utilisation de Nadis sur l'exercice 2016, en vertu des règles tarifaires transitoires proposées par le prestataire et dans un contexte budgétaire contraint pour le COREVIH Sud.
- ✓ Demande de la Commission Migrants : Avis du Bureau sur la fiche de recueil des dysfonctionnements de l'accès aux droits et aux soins des migrants VIH. Le questionnaire est particulièrement long vu le peu de disponibilité des assistantes sociales il faudrait le diffuser sur un nombre restreint d'établissements du territoire mais suffisamment représentatifs des tendances avec des assistantes sociales volontaires pour participer à l'enquête.
Il est proposé aux TECs du Corevih de proposer ce projet aux assistantes sociale de leurs sites. Pour ce faire, il est souhaitable de clarifier les objectifs et les finalités de l'enquête.

[Texte]

Bureau	Séance Plénière
Vendredi 24 Février	
Vendredi 24 Mars	
Vendredi 28 Avril	
Vendredi 19 Mai	
Jeudi 15 Juin	